

Participants:

Parents d'élèves: Mesdames Chalard, Fleurquin, Garnier-Zeter, Guillet Pennel, Le Quintrec, Pailloux. Messieurs Bouchet, Charruault et Layerle.

Mme Delage: absente

Inspecteur de l'Éducation Nationale: M Casalini, *excusé*.

Conseiller municipal: Mme Macula

D.D.E.N: M Jillali

Référent CAJ: M Deluge,

Psychologue scolaire: Mme Gerritse: *excusée*

Enseignants: Mesdames Agard, Becker, Boubée, Michaud et Vial. Mme Thomas

Mmes Kane et Belch Esquina: *excusées*

Mme Alexandre: présence à la commission d'harmonisation au collège Jules Michelet

Messieurs Becker, Delcourt et Tytgat.

Directrice de l'école: Mme Graulier

Début du conseil:

Secrétaire de séance:

Ordre du jour :

- Nouvelle équipe pédagogique et organisation des classes.
- Bilan des projets de l'ALSH et perspectives pour 2018/2019.
- Nouvelles demandes de travaux et d'équipements pour le budget 2018/2019.
- Présentation du projet d'école 2018/2021.
- Fête de fin d'année et projet PEAC.
- Questions des parents.

I Nouvelle équipe pédagogique:

Mme Vial est nommée directrice de l'école et prendra en charge la classe de CM2 avec une décharge de direction d'un tiers du temps (1 journée par semaine et le mercredi matin).

Mme Stéphanie Thomas qui arrive de l'école Jules Ferry aura la classe de CM1/CM2 et Mme Alexandre le CM1. Pour le cycle 2 Mme Boubée aura une classe de CP/CE1 et Mme Agard conservera les CP, M Tytgat s'occupera des CE1 et M Delcourt déjà en poste sur l'école sera le maître des CE1/CE2.

II Bilan des projets de l'ALSH et perspectives pour 2018/2019.

Une réunion d'information sur l'organisation de la rentrée 2018/2019 s'est déroulée le lundi 11 juin, organisée par le Maire d'Angoulême et regroupant les partenaires: Education Nationale, CAF, DDCSPP, associations et parents d'élèves élus.

Monsieur le Maire a rappelé les enjeux de la politique éducative de la Ville ainsi qu'une volonté de maintenir l'offre d'accueil existante pour les temps de pause méridienne et d'accueil périscolaire le soir.

L'organisation du temps scolaire est maintenue sur 4 jours et demi, pour l'école les horaires ne seront pas modifiés 8h45/11h45 et 13h45/16h.

La garderie municipale non tarifée se déroulera comme précédemment de 7 h 30 à 8 h 35.

Les activités de la pause méridienne seront toujours prises en charge par le CAJ de la Grand Font.

Quelques modifications sont à prévoir pour le périscolaire du soir.

L'arrêt des contrats aidés à la rentrée 2017 a contraint la Ville à réfléchir à un nouveau modèle organisationnel et économique:

- L'enfant inscrit au périscolaire sera pris en charge par les agents municipaux pour le goûter.
- Les animateurs du CAJ prendront le relais à 16 h 30 pour le début des activités jusqu'à 18 h 30.

M Deluge précise que le CAJ fera en sorte qu'au moins un animateur soit présent sur le temps de goûter en renfort des agents et pour assurer la liaison.

Ce modèle d'accueil a donc contraint la Ville à une revalorisation des tarifs. La CAF renouvelle la contractualisation pour 4 ans et participe à hauteur de 29,08% au financement du périscolaire.

Le reste est pris en charge par la Ville et les familles (part variable selon le quotient familial)

Les tarifs hebdomadaires seront donc les suivants:

QF1: 3,20€

QF2: 6,40€

QF3: 9,60€

Intervention des parents élus:

Lors de la réunion du 11 juin 2018, Mme Fleurquin qui représentait les parents élus a été consternée par la politique mise en place, pour exemple, si un enfant ne fait que des départs goûter et jamais de périscolaire, il doit quand même payer le centre social alors que le travail est fait par des agents municipaux .

Où est la concertation demandée par les parents d'élèves ?

Lors du dernier conseil d'école nous avons pu comprendre qu'une réunion était envisageable avec la Mairie.

Une fois encore, nous sommes devant le fait accompli, notre droit de regard est mis de côté !!!

L'augmentation des tarifs est importante et s'ajoute à celle déjà subie en novembre 2017.

III Nouvelles demandes de travaux et d'équipements pour le budget 2019.

Plan numérique : Mme Vial était présente à la réunion du 11 juin avec la Mairie.

Le câblage internet des toutes les salles du bâtiment côté Vigny, y compris le bureau de la psychologue et la salle du RASED, va être réalisé.

97 classes élémentaires vont être équipées pour la rentrée de septembre d'un tableau blanc inter actif, un projecteur à courte focale, des enceintes et un ordinateur équipé de logiciels ou d'applications pédagogiques. Les travaux vont se faire durant les vacances.

Les vieux tableaux à craie seront utilisés dans d'autres salles de l'école ou les préaux.

L'entretien des vidéoprojecteurs par l'entreprise installatrice (dépoussiérage et vérification des lampes) sera annuel.

Les enseignants bénéficieront de 3 h de formation à la rentrée.

Travaux qui vont se réaliser dans l'été:

- Peinture de la cage d'escalier et du palier de la salle informatique.
- Changement des huisseries de la salle informatique
- Cablage internet dans le bâtiment coté Vigny.
- Changement de la chaudière

En ce qui concerne les demandes de gros travaux pour l'année 2018/2019, Mme Graulier réitère sur les fiches de vœux toutes les demandes qui n'ont pas été réalisées sur l'année 2017/2018.

- Peintures et remise en état :

Couloir du gymnase (suite des peintures effectuées en 2016).

Bureau de la psychologue scolaire.

Salle de garderie.

Classes de CE1 et CE1/CE2.

- **Huisseries à changer:**

Fenêtres du bâtiment côté Vigny: (2 dans la classe de CE1/CE2, 1 fenêtre couloir de la BCD, 1 dans la réserve à côté de la classe de CE1, 1 dans le bureau de la Psychologue scolaire, 6 dans le gymnase, 2 dans la réserve du gymnase). Pour toutes ces fenêtres, les montants en bois sont dégradés, le mastic se délite et les vitres menacent de tomber dans la rue ou dans la cour.

Portes du préau fermé: ces huisseries très dégradées ne sont utiles que lorsque le préau sert de bureau de vote, le reste du temps elle ne sont pas utiles, voire dangereuses.

Lors du conseil d'école la proposition d'enlever les portes avait été évoquée. Qu'en est-il maintenant?

- **Lavage des rideaux des salles de classe (40 paires de rideaux):** les rideaux n'ont pas été lavés depuis au moins 4 ans.

La proposition des services de la Mairie les faire laver par les agents dans la machine à laver de l'école n'est pas pertinente, les agents n'ayant pas le droit de monter sur les escabeaux. Il est demandé qu'une entreprise vienne le faire pendant l'été.

- **Réfection de l'enrobé de la cour** (beaucoup de trous et des zones où la boue s'accumule lors de pluie.)

- **Refaire les tracés des différents terrains dans la cour.** Les tracés qui avaient été réalisés en avril 2017 par une équipe de parents bénévoles et de membres du comité de quartier se sont en partie effacés.

Les parents demandent quel est le budget prévu pour l'avenir des travaux non effectués.

(un retour sur l'étude/analyse des écoles et des scénarios envisagés en terme de travaux serait le bienvenu).

M Charruault questionne Mme Macula concernant le diagnostic de territoire effectué sur les écoles d'Angouleme, y a-t-il eu restitution? Pas à la connaissance de Mme Macula qui se renseignera.

Les parents ont sollicité la police suite aux différentes incivilités de circulation constatées dans le quartier et principalement autour des deux écoles, la police nationale propose une intervention (ou plus) afin de sensibiliser les élèves (CM1 et/ou CM2) aux dangers liés au non respect du code la route.

Dans le même temps, des affichettes pourraient être distribuées devant les écoles et sur le marché.

2 idées à approfondir.

Cette proposition fait suite « aux tables rondes » organisées en partenariat avec la police, le comité de quartier et les habitants de Victor Hugo.

A noter que le problème de stationnement devant l'école des bus à destination des sorties est récurrent .

Merci à la Mairie de faire remonter l'information : quelque soit le type de véhicule, il est interdit de stationner sur un passage piéton surtout entre 8h15 et 8 h 45 , à l'arrivée des élèves !

L'intervention de la Police Nationale en cycle 3 intéresse les classes de CM1 et CM2, Mme Pailloux qui a participé aux tables rondes fera le relais en début d'année scolaire pour une prise de contact ente un policier et les enseignants.

Concernant le stationnement des bus scolaires devant l'école, il faudra envisager à la prochaine rentrée de leur proposer d'attendre les enfants sur la place Victor Hugo pour éviter l'engorgement devant l'école.

IV Présentation du projet d'école 2018/2021.

Le projet d'école, renouvelé tous les 3 ans, est destiné à traduire des priorités académiques et nationales, tout en prenant en compte les spécificités de chaque école.

L'analyse de situation de l'école Victor Hugo fait apparaître un bon climat scolaire, une attitude citoyenne partagée par une grande partie des élèves et des familles.

En revanche et suivant les niveaux il a semblé nécessaire à toute l'équipe de réfléchir aux stratégies à mettre œuvre pour améliorer le niveau en langue écrite.

Le second élément de réflexion concerne les parcours éducatifs vécus par tous les élèves .

De nombreux projets, dans chaque classe, s'inscrivent dans les parcours artistiques, culturels ou citoyens.

Comment, au sein de l'école, valoriser , communiquer et partager toutes ces expériences vécues par chaque élève?

Un troisième élément cristallise les inquiétudes des enseignants de l'équipe: les troubles importants de l'attention, dont font preuve de plus en plus d'élèves, génèrent des retards dans les apprentissages, de la fatigabilité ou de l'excitation. Les enfants concernés évoquent l'utilisation massive de tablettes, téléphone ou téléviseurs mis à leur disposition à la maison.

Cette analyse de situation nous a conduit à développer les objectifs prioritaires. (voir la fiche annexe)

Le cadre nous est donné par le projet académique organisé autour des 3 Ambitions : Construire, accompagner, ouvrir.

Chacune des ambitions comporte 3 objectifs prioritaires qui seront réalisés par la mise en place de différentes actions selon les cycles, les degrés ou les classes. Le projet d'école est validé par le conseil d'école.

V Fête de fin d'année et projet PEAC:

Le chorégraphe Ivoirien « Parfait » une fois de plus a initié tous les élèves au coupé décalé, aux danses traditionnelles et aux percussions. Le spectacle sera présenté lors de la fête de l'école le vendredi 29 juin à 18 h.

Les parents seront invités à rejoindre les enfants « danseurs » pour le final.

Mme Graulier remercie la Mairie d'Angoulême qui a accordé une subvention de 900 € dans le cadre du soutien spécifique à projet et l'APE qui a fait un généreux don de 1300€.

Ce budget est employé à rémunérer l'intervenant et à acheter du tissu pour les accessoires de 212 danseurs.

Le soir de la fête, la Mairie demande d'organiser le contrôle des sacs et des accès de l'école dans le cadre du plan Vigipirate. L'accès au portail des familles se fera sur présentation des invitations.

VI Questions des parents à destination de l'école:

- **Mettre au point un système afin de mieux gérer la bibliothèque : livres remisés n'importe comment.**
- **Il serait utile de faire un « débrif » de début d'année pour les parents bénévoles (?)**
- **Réfléchir à une manière de sensibiliser davantage les parents pour leur participation au niveau de l'école : conseil d'école, bibliothèque, sorties... APE**

Mme Graulier: la gestion de la bibliothèque est toujours problématique, d'autant plus que cette année il n'y avait aucun emploi de service civique dans l'école. Il est indispensable d'avoir une personne disponible pour la gestion de ce lieu et les parents qui ont eu la gentillesse de venir accompagner des groupes à la BCD s'occupent en priorité des élèves. Il serait effectivement intéressant de refaire un moment de « formation » à la rentrée avec tous les parents qui souhaitent intervenir. Mais il faut surtout souhaiter obtenir un service civique à l'école à la rentrée pour gérer au mieux le projet BCD.

Quant à la participation des parents aux différentes activités éducatives, il sera bon de faire le rappel lors des réunions de rentrée du rôle et de l'investissement de l'APE au sein de l'école. Tous les parents disponibles seront invités à s'investir de la manière qu'ils le souhaitent pour participer à la vie de l'école.

L'APE tient à remercier l'équipe enseignante pour le choix des spectacles offerts par l'APE aussi et surtout pour sa bienveillance envers toutes ses actions.

Fin du conseil d'école à 19h30

La directrice: Mme Graulier

Graulier Le secrétaire: M Becker

M Becker

Projet d'école 2018/2021: Ecole Victor Hugo

Ambition 1: Construire des apprentissages durables

Objectif 1: Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle.

Objectifs prioritaires :
Réfléchir sur la maîtrise de la langue écrite et la prévention de l'illettrisme.

Impulser au sein de l'école une réflexion collective sur la progression de l'apprentissage de l'écrit.

Objectif 2:

Développer des liaisons inter cycle et inter degrés

Objectifs prioritaires :
Faire vivre les parcours éducatifs et sportifs pour soutenir, diffuser et valoriser les projets inter-degrés et inter-cycles.

Objectif 3: Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

Objectifs prioritaires : Privilégier la démarche de progrès pour mieux comprendre et apprendre

Ambition 2: Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Objectif 1:

Développer l'interdisciplinarité par une mise en

Objectifs prioritaires:

Mieux valoriser la réalisation des projets contribuant au parcours éducatif.

Responsabiliser chaque élève qui se rendra acteur de son projet pour développer des compétences dans les domai-

Objectif 2:

Mettre l'expertise des équipes éducatives au service

Objectif prioritaire:
Sensibiliser tous les acteurs éducatifs à l'égalité fille-

Objectif 3:

Poursuivre l'ouverture de l'école au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie.

Objectif prioritaire:
Nourrir le parcours linguistique des élèves.

Ambition 3: Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1: Mieux accueillir

Objectif prioritaire :
Mieux communiquer avec les familles en développant des temps d'échanges sur des problématiques identifiées par les enseignants: approuver les écrans.

Objectif 2: Mieux communiquer

Objectif prioritaire : Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension de l'École

Objectif 3:

Renforcer les interactions avec les partenaires.

Objectif prioritaire :
Mobiliser plus régulièrement la réserve citoyenne, l'associer aux manifestations organisées dans les établissements.